

# LA LANTERNE

MENSUEL d'ACTION LAÏQUE et PHILANTHROPIQUE

## ABONNEMENTS - ADHESIONS 1992:

Les camarades libres penseurs ou ceux et celles qui veulent le devenir sont informés que la chasse aux cotisations est ouverte, en ce mois faisant suite à la célébration du solstice d'hiver.

Chers lecteurs de "La Lanterne" qui savez combien nous avons à coeur le soutien fidèle que vous avez pour les idées que nous défendons. Alors ne faites pas la sourde oreille, envoyez-nous votre chèque annuel de 40francs (ou plus... naturellement).

ADHESIONS A LA LIBRE  
PENSÉE: 250frs  
ABONNEMENT SIMPLE A LA  
LANTERNE: 40frs soutien  
100frs. Les chèques sont à  
libeller à l'ordre de la  
Fédération des Libres Penseurs de  
l'Essonne CTE 0790 90L.

## LEON XIII ET LA REPUBLIQUE: 1878-1892.

En 1879, le parti républicain, réorganisé autour de Léon Gambetta, remporte les élections législatives sur les monarchistes qui échouèrent dans leur tentative de restauration. L'année précédente, Rome se dotait d'un nouveau pape, Léon XIII.

De 1875 à 1885, ce sont les Républicains modérés, dits de gouvernement qui sont au pouvoir. Les radicaux forment une opposition à l'extrême gauche, les socialistes commencent à peine à se réorganiser (amnistie des Communards en 1880). Une série de lois vont fonder l'édifice républicain: loi sur la liberté de la presse, sur le divorce, liberté d'association, de constituer des syndicats (loi Waldeck-Rousseau de 1884), lois scolaires sous le

ministère de Jules Ferry (1882). Laïcisation également de la société civile: fin du caractère confessionnel des cimetières, laïcisation des lieux publics (retrait des crucifix, fin du serment sur la bible en cour de justice) etc...

Alors que l'immense majorité des catholiques français restent attachés à la monarchie, le pape Léon XIII conseille dès 1879 le ralliement à la République, non sans heurter au départ les pratiquants et l'épiscopat. Léon XIII était un homme habile et d'une grande subtilité. Le ralliement à la République devait permettre de sauver pour Léon XIII l'essentiel: le concordat et le denier des cultes. Son souhait: aider à la formation d'un parti catholique conservateur utilisant les rouages constitutionnels pour rechristianiser la France en récusant le libéralisme et le socialisme. Il engageait même les catholiques conservateurs à établir de bonnes relations avec les républicains modérés ou le gouvernement en acceptant les lois laïques par souci de préservation de l'ordre social.

Or l'école laïque apparaît à l'époque comme un des piliers de la paix sociale: patriotisme, respect de l'ordre, soumission à la hiérarchie étaient au centre des leçons de morale, laïcité ne rimant pas avec esprit critique, esprit libre. Et puis la République de Jules Ferry, en cette période d'expansion coloniale, ne protégeait-elle pas les missions religieuses outre-mer. Le 4 décembre 1888, Albert de Mun, dont nous avons parlé dans un précédent article, pouvait affirmer:

*"En Orient comme en Afrique, quand s'ouvre une école, qu'elle soit tenue par un instituteur laïque ou par un instituteur congréganiste, ce n'est pas seulement la France qui passe, c'est la France qui arrive, c'est la France qui reste."*

## CEUX QUI PAVENT LA ROUTE DE LE PEN...

La Cour des Comptes vient de faire une révélation. M. FAURISSON, professeur de littérature au CNED (enseignement à distance) et célèbre pour avoir reçu un doctorat d'Histoire (alors qu'il n'est pas historien) grâce à une thèse niant l'existence des chambres à gaz, était payé depuis 12 ans par le CNED... sans travailler. Depuis 12 ans, il n'a pas eu un seul élève mais il a perçu 144 fois son salaire. L'Etat l'a donc payé à ne rien faire ou plutôt, grâce à ces salaires indûment versés, ce fin lettré a pu consacrer toute son ardeur à élaborer sa thèse "révisionniste" et "négalrice".

Au cabinet de Mr Jospin, on hésite: faut-il lui donner des copies à corriger?

Sam AYACHE (78).

## JEAN PAUL II ET L'OPUS DEI.

Le Vatican a décidé de procéder à la béatification du fondateur de l'Opus Dei, José Maria Escriva de Balaguer. Pour ceux qui ne sont pas coutumiers des rites et des pompes de la hiérarchie catholique, la béatification est le premier degré de la canonisation. La société ecclésiastique décerne à l'intéressé le grade de saint: d'ordinaire les procès en canonisation sont extrêmement lents. Par exemple Jeanne d'Arc, brûlée en 1431, ne sera sanctifiée qu'en 1920. Le dit Escriva de Balaguer s'est singularisé par son antisémitisme déclaré, a commencé ses activités sous la protection de Franco en rentrant dans Madrid en juillet 1939 avec les troupes du dictateur; aux dires d'un certain Père Vladimir Feltzman, membre depuis 22 ans de l'Opus Dei, l'intéressé lui aurait déclaré:

*"Il m'a dit un jour: Hitler a été accusé à tort d'avoir fait assassiner six millions de juifs"*

Voilà pour le personnage.

## NUMERO 20

Janvier 1992

C.P. N° 71961 - Dr de publication:

Robert DUGUET

Abonnement d'un an: 40frs

A Rachel LAMBERT 27 Gde Rue

91360 EPINAY SUR ORGE.

Suite page 1 (Léon XIII)

Léon XIII a recherché une entente entre Républicains de gouvernement "opportunistes" et catholiques ralliés dans un but de paix sociale, pour mieux faire face à la poussée radicale, puis socialiste. Les radicaux hostiles à l'expansion coloniale, réclamaient l'abolition du Concordat et du denier du culte. Le ralliement pour eux était une ruse de l'Eglise, l'histoire leur a donné raison.

Une Encyclique intitulée "Au Milieu des Sollicitudes" (Février 1892) affirmait:

*"Les gens de biens doivent s'unir comme un seul homme pour combattre par tous les moyens légaux et honnêtes les abus progressifs de la législation."*

On s'accommode du bout des lèvres des lois laïques de 1882 pour essayer de les rendre inoffensives et inopérantes en face de la puissance de l'Eglise. Maintenant le Concordat et le tour est joué. L'affaire Dreyfus et la crise politique qu'elle provoqua, la poussée radicale et socialiste en ont décidé autrement avec les lois de séparation de 1905.

L'Encyclique de 1891 dite "*Rerum Novarum*" n'est qu'un élément de cette campagne de persuasion en vue d'un ralliement à la République. Elle fut décisive car, en élaborant une doctrine sociale elle répondait aux préoccupations d'un Albert de Mun dans son projet d'Etat corporatiste que ne désavouaient pas les "*démocrates chrétiens*". C'est elle qui amena nombre d'ouvriers légitimistes à se rallier à la République pour fonder le parti de "*la droite constitutionnelle*". Ils s'opposèrent aux lois de 1905 avec des moyens parlementaires. Le projet d'une République chrétienne apparaît, une république que le rallié Jacques Pion définissait comme "*une République ouverte, tolérante, honnête*", tiens donc... Paul Bert, ministre de l'instruction publique du cabinet Gambetta (1881-1882) affirmait:

*"Le danger pour la république, c'est de voir le parti clérical devenir républicain"*.

Germinal Pica.

## Suite J.P.II et l'Opus...

Quant à l'Opus Dei, c'est une institution séculière, c'est à dire une association secrète, formellement séparée de l'organisation ecclésiastique, mais chargée de recruter dans les couches du capital financier et dans la haute administration des états; sa fonction ne consiste naturellement pas à enfile des perles (de chapelets!) mais de faire des affaires et d'escroquer des fonds au profit de l'église.

Pour ceux qui auraient encore quelques doutes, la béatification au pas de charge de Escriva de Balaguer jette un éclairage tout à fait intéressant sur le personnage de Jean Paul II ainsi que la politique actuelle de la papauté.

## Affaire Touvier:

La commission chargée par l'église de faire la lumière sur l'affaire Touvier a rendu ses travaux publics. Bien qu'elle ait été composée d'"historiens" triés sur le volet - l'église s'octroyant le droit d'être dans cette affaire juge et parti- les seuls éléments rendus publics éclaboussent l'appareil de la hiérarchie catholique au plus haut niveau. A commencer par Monseigneur Gerlier, primat des Gaules, qui en 1940 disait dans un discours célèbre: "*Pétain, c'est la France et la France aujourd'hui, c'est Pétain*".

-----  
par R. Duguet  
-----

Ce rapport est naturellement un monument d'hypocrisie: le fait que plusieurs hauts dignitaires de l'église de France aient protégé un criminel de guerre recherché, ne constitue absolument pas pour les bons pasteurs une position de l'institution en tant que telle. Ainsi Mgr Decourtray conclut-il le 6 janvier:

*"L'investigation minutieuse de la commission n'a pas apporté le moindre commencement de preuve, ni même la moindre présomption à l'appui des affirmations rocambolesques qui expliquent l'étonnante faveur dont Touvier a bénéficié par quelque tractation ou échange de service. Elle a pareillement établi que jamais une décision quelconque n'avait été prise dans son intérêt par l'institution Eglise mais que cette multiplicité d'interventions était la résultante d'une convergence de comportements individuels."*

Une remarque préliminaire sur le moment où la grande presse se fait largement l'écho de cette affaire. Touvier bénéficie de protections politiques dans l'Etat, il est épargné jusqu'en 1981 où un mandat d'amener est délivré contre lui par le juge d'instruction. Mais curieusement les choses n'avancent guère jusqu'en 1988; les choses allant pour le mieux entre le trône et l'autel, ceci expliquerait peut être la lenteur de la procédure judiciaire? C'est lorsqu'on peut estimer que l'église de France a commencé à lâcher politiquement Mitterand que le juge d'instruction Grellier confie les recherches à la gendarmerie cette année-là et que Touvier est arrêté le 24 mai 1989 au Prieuré Saint François de Nice.

Mais la palme de la roublardise et de la malhonnêteté intellectuelle revient au journaliste du Monde Henri Tincq: il reconnaît tout à fait que des secteurs significatifs de l'Eglise, soutiens actifs du régime de Vichy, se sont rendus coupables de cet acte tout à fait répréhensible. Certes une partie de la hiérarchie par antirépublicanisme s'est ralliée à Pétain, mais le journaliste commentant le rapport de la commission ajoute ceci:

*"...l'explication d'un aussi long dévoiement vient plutôt d'une sorte de théologie antéconciliaire dans l'Eglise, fondée sur l'ignorance et le mépris des réalités terrestres et politiques, l'inadaptation à la société moderne de la formation cléricale, la suprématie de la justice divine sur la justice des hommes, l'obéissance aveugle au pouvoir légal..."* Autrement dit, après Vatican II tout a changé.